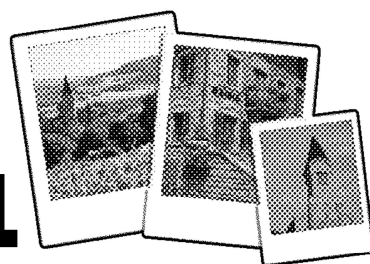




Bully

LE LIEN COMMUNAL



Numéro132

Janvier 2009

Mairie : 1, allée du Vingtain 69210 Bully - Tél : 04.74.01.00.67 - Fax : 04.74.01.33.92 - e-mail : mairie@bully.fr

Police municipale : 06.84.19.68.86 - e-mail : policemunicipale@bully.fr

Site officiel : www.bully.fr

Bulletin municipal d'information imprimé par nos soins

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2009

INVITATION

Tous les habitants de Bully sont cordialement invités le Dimanche 4 Janvier à 11h à la salle d'animation du Repiel où aura lieu la traditionnelle cérémonie durant laquelle le maire et le conseil municipal vous présenteront leurs vœux pour cette nouvelle année. Un vin d'honneur clôturera cette rencontre.



INFORMATIONS MUNICIPALES



Distribution des bacs de collecte : En attente de ré-approvisionnement, la distribution du samedi 27 décembre est annulée. Dans l'attente de la 3ème date de collecte (courant janvier), les foyers n'ayant pas eu leurs bacs peuvent continuer à utiliser leurs sacs.

Centre Communal d'Action Sociale : L'équipe municipale accompagnée des membres du C.C.A.S. se fera un plaisir d'assurer la distribution des chocolats aux personnes qui n'ont pu être présentes au repas de l'Amitié, le samedi 17 JANVIER 2009 dans la matinée.

Le bureau du Centre Communal d'Action Sociale souhaite à tous les Bullyloises et Bullylois d'agréables fêtes de fin d'année et vous présente ses vœux les plus chaleureux pour 2009.

Listes électorales : Il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales pour participer aux scrutins de 2009, notamment les élections européennes de Juin 2009. Les inscriptions se font en mairie avant le 30/12/2008 impérativement, muni d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile.

Service de déneigement : Une convention a été signée pour la saison 2008/2009 avec l'entreprise SARL VINCENT-GOUTTE pour le déneigement et le salage de la commune. Pour toute information, contacter le secrétariat de la mairie au 04 74 01 00 67.



INFORMATIONS DIVERSES



R.A.M.I. : Prochain passage à BULLY, le jeudi 22 JANVIER, 9h à 11h, salle d'animation du Repiel

Rappel : le Relais Assistants Maternels Itinérant, c'est : des temps collectifs, pour les enfants et les assistants maternels, des permanences d'information, pour tous, des temps d'information et de perfectionnement, pour les assistants maternels, parfois pour les parents.

Pour les permanences d'informations et pour toute autre question, contactez: Audrey POLTURAT au 04 74 01 68 81 ou 06 59 54 52 24 et par mail : a.polturat@cc-pays-arbresle.fr

Comité de Soutien de l'Hôpital de Tarare : Le comité de soutien de l'hôpital de Tarare rappelle que le Centre hospitalier de Tarare c'est :

- Un service d'urgence sur place -Un service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR)
 - Consultations de très nombreux médecins spécialistes **sans dépassement d'honoraire**
 - Possibilité d'une hospitalisation pour soins ou pour chirurgie courante sans dépassement d'honoraire
- La qualité des soins est garantie par l'ANAES (Agence Nationale d'Accréditation et d'Evaluation de Santé) et reconnu par les usagers (évaluations réalisées en fin de soins par les patients)

"La taille de l'établissement loin d'être une faiblesse constitue au contraire un atout qui lui permet d'être très réactif et de maintenir une relation de proximité, humaine et chaleureuse avec les patients qu'il accueille. Il a su évoluer constamment pour offrir et garantir des soins de qualités adaptés aux besoins de santé de la population de Tarare et de ses environs."

Pour plus d'information: 04 74 05 46 46 .En adhérant à notre comité, vous nous aiderez à défendre, améliorer et développer la qualité des soins pour tous sur la région de Tarare <http://www.ch-tarare.fr/index.php>



REMERCIEMENTS



Un grand merci de la part de Mme et Mr VERBAERE pour l'aide de tous, pompiers, voisins, amis...lors de l'inondation de Novembre. Une pensée particulière pour ces jeunes, arrivés spontanément en pleine nuit pour vider la maison envahie par les eaux de la Turdine.



MANIFESTATIONS DU MOIS



4 Janvier : Vœux du maire et du conseil municipal à partir de 11h salle d'animation du Repiel.

10 Janvier : Ste Barbe des pompiers avec remises des diplômes et des grades et pour clôturer, un vin d'honneur sera offert par les municipalités de Bully et de Sarcey.

La population est cordialement invitée à montrer son soutien par sa présence.

25 Janvier : Fête de la St Vincent avec les viticulteurs de Bully. A partir de 11h, dégustation des vins de nos vignerons ouverte à tous à la salle d'animation du Repiel, suivi d'un repas (sur réservation). Renseignements, réservation avant le 17/01/2009 au 04 74 01 22 06 ou 04 37 58 02 06 ou 04 74 01 09 28.



DATES A RETENIR



7 Février : Soirée du Football-club

14 Février : Soirée dansante du Sou des Ecoles



Infos Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (C.C.P.A.)

Actu : distribution de 20 000 bacs à ordures ménagères sur le territoire du Pays de l'Arbresle :

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle collecte des ordures ménagères, la distribution des 20 000 bacs a déjà commencé dans les 18 communes. Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur le site de la Communauté de communes : www.cc-pays-arbresle.fr

Info : le plateau sportif est opérationnel : Depuis quelques semaines, les lycéens du Pays de l'Arbresle peuvent bénéficier d'un nouvel équipement réalisé par la Communauté de communes qui leur permet la pratique de l'athlétisme et de différents sports collectifs comme le hand ball, le basket ou le volley.

A venir : déplacements et mobilité : Les élus communautaires vont travailler de façon concertée avec les autres partenaires comme la Région ou le Département sur la problématique des déplacements. Les projets d'aménagements de parkings à Sain Bel et à Lentilly ainsi que l'arrivée du Tram Train seront accompagnés d'une réflexion sur d'autres modes de déplacements « doux » à mettre en place sur notre territoire si l'on veut faire face à la saturation de nos routes.